



European Draughts Confederation

Founded in Tallinn on 13.08.1998 – Recognized in Trieste on 16.11.2021

Headquarter: Largo Lauro De Bosis n. 15 – 00135 ROME (Italy)

www.europedraughts.org - board@europedraughts.org

Tax Code 96507400586

Numéro de Protocole EDC: 056/2026/ Actes

Date: 22 Mai 2026

Réunion du Comité de Direction n.3 – 2026, la vingt-troisième du Comité de Direction élu le 05.08.2023.

Le mardi 23 avril 2026, à 19h30, le Comité de Direction s'est réuni en ligne via l'application de visioconférence Zoom, en présence de Carlo A. Bordini (Président d'EDC - ITA), Tarmo Tulva (Vice-président et Directeur des Tournois - EST), Johan Demasure (Vice-président Adjoint et Directeur des Tournois des Jeunes et Moins de 27 ans - BEL), Jan Zioltkowski (Directeur des Tournois des Vétérans - GER), Magda Pawlowska (Directrice Technique, responsable du calendrier FMJD - POL), Rik Keurentjes (Président de la Commission des Athlètes, Entraîneurs et Arbitres - NED), Ester Van Muijen (Auditrice - NED), Feliks Shepel (Responsable des Dames-64 - UKR), Glib Ushakov (Responsable du marketing international - UKR), Aare Harak (Auditeur - EST) et Bellita D. Dottor (Secrétaire Générale - ITA).

Agenda:

1. Discours d'ouverture du Président ;
2. Lecture et ratification du procès-verbal du Comité de Direction précédent (n. 2/2026);
3. États financiers d'EDC 2025 (Notes explicatives des états financiers, bilan, relevés financiers et bancaires);
4. Cotisation annuelle d'EDC 2026 : statut (payée et impayée) et décision;
5. Calendrier d'EDC 2026 :
 - 5.1 Championnats d'Europe des Jeunes 2026;
 - 5.2 Championnats d'Europe de Dames-64 (inscriptions);
 - 5.3 Diverses informations relatives au calendrier.
6. Autres évaluations diverses et possibles.

Concernant le point **1. Discours d'ouverture du Président**, C.A. Bordini, a salué le groupe et a mentionné l'évolution importante de la lutte antidopage au niveau de la FMJD et la lettre reçue de M. Bengt Kvisth souhaitant la naissance future de la Fédération suédoise.

Il a ensuite présenté le point **2. Lecture et ratification du procès-verbal du Comité de Direction précédent (n. 2/2026)**. A. Harak a indiqué avoir été nommé membre du jury d'appel pour les prochains Championnats d'Europe des Jeunes à Tallinn. Il craignait que sa participation en tant qu'arbitre n'entraîne des conflits de juridiction. Le président C.A. Bordini et le Comité ont convenu que s'il était effectivement nommé arbitre, il serait remplacé. Il restait du temps pour prendre une telle décision, le cas échéant.

Aucune autre remarque n'ayant été reçue, le texte a été approuvé.

Concernant le point **3. États financiers d'EDC 2025 (Notes explicatives des états financiers, bilan, relevés financiers et bancaires)**, envoyés aux Auditeurs et au Comité par le président au début du mois de mars, quelques modifications ont été proposées afin de corriger les erreurs typographiques concernant le mouvement bancaire et de signaler les factures relatives aux paiements de cotisations annuelles manqués par certaines fédérations.

S'agissant plus précisément des états financiers de 2025, les deux Auditeurs présents, E. Van Muijen et A. Harak, ainsi qu'au nom du troisième auditeur, ont salué le travail précis, rigoureux et transparent accompli ces dernières années, qui continuera de garantir un soutien réel et utile, lorsqu'il sera motivé et approuvé, aux propositions et initiatives dans le monde européen du jeu de Dames.

Carlo A. Bordini a remercié tous ceux qui ont coopéré avec un engagement efficace et opportun à l'élaboration des états financiers 2025 d'EDC, qui ont été approuvés à l'unanimité au final.

Concernant le point **4. Cotisation annuelle d'EDC 2026 : statut (payée et impayée) et décision**, sur proposition du Président, les Membres participants ont convenu d'accorder un délai supplémentaire, sans pénalité, aux Fédérations qui ne sont pas encore à jour de leurs paiements, mais qui ont l'intention de s'acquitter de leur cotisation. Le Président adressera un rappel à ces Fédérations. Il est rappelé que les joueurs participant aux Championnats d'Europe pour le compte de Fédérations nationales n'ayant pas encore réglé leur cotisation annuelle devront s'acquitter d'une cotisation supplémentaire pour chaque championnat disputé (généralement 10 € par tournoi). Les Fédérations qui ne s'acquitteront pas de leur cotisation annuelle EDC pendant deux années consécutives ou plus seront malheureusement rétrogradées du statut de Membre Ordinaire à celui de Membre Associé, conformément aux Statuts de l'EDC.

La discussion s'est poursuivie avec le point **5. Calendrier d'EDC 2026 : 5.1 Championnats d'Europe des Jeunes 2026, 5.2 Championnats d'Europe de Dames-64 (inscriptions) et 5.3 Diverses informations relatives au calendrier**. Concernant le point **5.1 Championnats d'Europe des Jeunes 2026**, incluant cette année les Moins de 27 ans, le président a sincèrement remercié la Fédération estonienne, représentée par T. Tulva et A. Harak, pour sa disponibilité à accueillir les Championnats d'Europe des Jeunes en août prochain, un événement qui représente un investissement considérable en personnel et en ressources financières. T. Tulva, qui avait déjà transmis les Règles et Règlements au Comité par courriel, a ajouté que la technologie serait plus utile et efficace lors des prochains tournois. Partageant son écran, il a montré la simplicité des inscriptions électroniques, les liens directs permettant à chaque fédération officielle d'accéder aux informations sur les lieux, les réservations d'hébergement, l'organisation des repas et les coûts. Une attention particulière sera portée pour épargner l'argent d'EDC et des Fédérations, malgré la forte hausse des coûts hôteliers en Estonie par rapport à l'édition 2023. Chaque fédération recevra un courriel spécifique contenant toutes les informations détaillées. Le Directeur des Tournois des Jeunes, ainsi que l'arbitre principal, dont les frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge par EDC, pourront vérifier tous les détails concernant chaque fédération participante. Les parents accompagnateurs ayant une expérience d'arbitrage, ou les arbitres souhaitant se perfectionner, seront les bienvenus pour aider pendant les tournois, sous réserve d'acceptation des conditions (hébergement gratuit, etc.) fixées par les organisateurs et dans la limite des disponibilités. R. Keurentjes a confirmé sa disponibilité pour organiser un séminaire de jeu de Dames, avec un programme et des idées claires et précises. Le Comité a approuvé ces propositions et, à la demande du président, les Règles et Règlements ont été approuvés à l'unanimité, avec quelques modifications.

Lors de l'ouverture du point **5.2 Championnats d'Europe de Dames-64 (inscriptions)**, à propos de l'inscription des joueurs, le Comité a examiné le cas des joueurs israéliens. Leur président a refusé de leur délivrer un formulaire d'inscription pour des raisons de sécurité, mais a apparemment accepté leur inscription directe. Le Comité a décidé, à titre exceptionnel pour ce tournoi, que tous les joueurs israéliens seraient autorisés à participer, bien que leur fédération n'ait pas encore transmis de déclaration officielle à l'EDC. En tant que directeur du tournoi, T. Tulva répondra aux demandes des joueurs israéliens au nom de l'EDC.

Concernant le point **5.3 Diverses informations relatives au calendrier**, suite à une demande de clarification d'A. Shvartsman adressée aux organisateurs des Championnats d'Europe classiques, blitz et rapides 2026, le Comité de l'EDC a examiné les modalités d'hébergement des vainqueurs de l'année précédente des Championnats d'Europe de blitz et de parties rapides. Le Comité a décidé, à titre exceptionnel en 2026, que l'EDC prendrait en charge une nuit d'hébergement (90 €) pour les vainqueurs de l'année précédente en blitz et en parties rapides, hommes et femmes confondus.

Comme par le passé, pour une clarté future et même au-delà, l'hébergement gratuit sera assuré uniquement aux vainqueurs des Tournois Classiques, tant dans les catégories masculines que féminines.

Le **Calendrier** est resté inchangé. Plus de détails concernant les Championnats d'Europe de Checkers seront communiqués ultérieurement.

Concernant le point **6. Autres évaluations diverses et possibles**, aucun sujet n'a finalement été proposé.

La prochaine réunion du Comité de Direction a été fixée au 28 mai à 19h30, heure de Rome.

Vers 21h00, le président a remercié les membres pour leur participation et a déclaré la réunion en ligne close.

Le président du Comité d'EDC
Carlo A. Bordini